

BAC PRO

Conduite et gestion des entreprises maritimes



Il existe deux options pour ce Bac Pro. Une option Pêche et une option Commerce-Plaisance.

A bord, le marin assure la conduite du navire, la sécurité et l'entretien des appareils. Sur un navire de pêche, il veille au traitement et à la conservation des poissons pêchés ; sur un navire de passagers, il prend en charge l'accueil et l'encadrement des personnes.

A terre, il assure la gestion d'armements pour la pêche ; il peut occuper un poste d'agent de maîtrise en entreprise ou travailler au sein d'une organisation professionnelle.

Selon la taille de l'entreprise du secteur maritime qui l'emploie, le titulaire du bac pro peut exécuter les tâches qui lui sont confiées ou prendre en charge l'encadrement. Il peut être employé, contremaître ou responsable d'entreprise et participer à la gestion.

Le bac pro CGEM prépare au métier de patron pêcheur. Son titulaire est apte à conduire en toute sécurité un navire, en route ou en pêche :

* il a appris à organiser un voyage, déterminer une position et manœuvrer le bateau.

* Il est capable de définir et de mettre en œuvre une stratégie de pêche. Déterminer le lieu, la méthode, choisir les moyens techniques en fonction de l'espèce recherchée...

* Il maîtrise l'exploitation des engins de pêche, des appareils de mesure et de détection, et aussi les techniques de conservation et de traitement des captures. Il organise les postes de travail.

Mais le bac pro donne aussi des compétences en gestion et management. Les bacheliers auront suivi une formation à la gestion économique d'une entreprise, à l'encadrement, une formation commerciale et relationnelle.

Ils seront capables de discuter avec des scientifiques de questions concernant l'environnement et la ressource. Ils auront acquis la connaissance des circuits de commercialisation et des façons de valoriser les produits de la mer. Le bac qualifie de futurs responsables, capables de gérer efficacement les hommes, les matériels, les opérations de commercialisation et les investissements dans un armement à la pêche.

Débouchés

Le bac pro CGEM ouvre à des emplois en mer, sur des navires de commerce ou des navires à passagers, mais pas seulement. Les bacheliers pourront en outre trouver un emploi à terre, dans une entreprise du secteur maritime, ou une organisation professionnelle.

Métier(s) accessible(s) :

- marin pêcheur
- marin de commerce

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème} ou après :

- BEP Maritimes, Conduite et Exploitation des Navires de Pêche, Pêche, Machines Marines, Mécanicien, Marin du Commerce ;

Qualités requises :

- Communication, capacité d'initiative
- s'adapter à la vie en équipage
- bonne aptitude physique

Programme

Disciplines et activités	Durée horaire 1 ^{ère} année	Durée horaire 2 ^{ème} année
Enseignements généraux		
Mathématiques	54h	37h30
Sciences physiques	54h	37h30
Français	67h30	62h30
Histoire-Géographie	54h	37h30
Langue vivante étrangère	40h30	50h
Education civique juridique et sociale	13h30	12h30
Education artistique – Arts appliqués	40h30	50h
Education physique et sportive	81h	75h
Hygiène – Prévention – Secourisme	27h	25h
Projet pluridisciplinaire	75h	75h
Enseignements professionnels		
Conduite du navire	67h30	62h30
Conduite de la pêche	67h30	62h30
Traitement des captures	27h	50h
Maintenance	27h	0
Navire et stabilité	27h	50h
Gestion et management	67h30	62h30
Sécurité, Survie, Formation médicale	27h	0

Anglais maritime	13h30	12h30
Environnement professionnel	27h	25h

Descriptif des enseignements professionnels

- **En conduite du navire**, utiliser et interpréter les informations fournies par les équipements du bord : compas, radars, documents nautiques, cartes marines, données météo... Le calcul de marée pour déterminer la hauteur d'eau à tout moment en un point donné, les atlas de courants, les instructions nautiques...
- **Comment programmer un plan de route**, préparer une traversée, tenir un quart... et rentrer au port en toute sécurité. Élaborer l'itinéraire, choisir un point et une heure d'atterrissage, ou un point de mouillage... Les satellites de radiolocalisation et cartes électroniques, les logiciels de navigation.
- **En conduite de la pêche**, pour définir et conduire les différentes phases du processus de pêche : recherche d'infos, utilisation des moyens informatiques et électroniques du bord pour détecter la présence des espèces recherchées, choix d'une technique de pêche, préparation, mise en œuvre et maintenance des engins de pêche...
- La formation insiste sur **la gestion de la ressource**. Au programme : écologie marine, localisation et migrations des espèces, pollutions physiques, chimiques et organiques, gestion rationnelle des ressources vivantes, analyse de la surexploitation...
- **En gestion et management**, on passe en revue l'environnement économique et politique de l'entreprise maritime : les échanges commerciaux, les différents interlocuteurs, les structures institutionnelles et professionnelles...
- **Initiation à la comptabilité**, aux comptes de marées, bilan, charges, fiscalité... Monter et défendre un projet d'installation, finaliser une étude prévisionnelle d'investissement. Commercialiser les produits de l'entreprise.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :
 - navigation – Règles de barre – Tenue de quart, coeff. 2
 - Maintenance – techniques de pêche – Informatique embarquée, coeff. 3
 - Traitement et valorisations des produits, coeff. 2

- Epreuve de technologie:
 - Conduite de l'expédition maritime, coeff. 3
 - Gestion et management, coeff. 3

Domaine général :

- Epreuve de Français et Histoire-géographie :
 - Français, coeff. 3
 - Histoire-géographie, coeff 2
- Langue vivante, coeff. 2 :
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve scientifique :
 - mathématiques et sciences physiques, coeff 2
 - travaux pratiques de sciences physiques, coeff 1

Epreuve facultative (seuls comptent les points > 10)

Statistiques

En 2015, dans l'académie de Montpellier :

Option pêche 9 candidats inscrits, 9 présentés, 5 admis (soit 55.56% de réussite).

Option commerce 1 candidats inscrits, 1 présentés, 1 admis (soit 100.00% de réussite).

Option plaisance 20 candidats inscrits, 20 présentés, 20 admis (soit 100.00% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires du bac pro va s'embarquer sur un bateau de pêche. Certains bacheliers peuvent envisager de continuer directement des études, en BTS par exemple. Le bac pro permet de franchir plus aisément les différents paliers de la formation continue maritime pour accéder, après les temps de navigation requis, à des brevets de commandement :

- brevet de patron de pêche : Ecole nationale supérieure maritime de Saint-Malo (public)
- brevet de capitaine 500 : Ecole nationale supérieure maritime de Saint-Malo (public)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

34 Sète

Lycée de la Mer Paul Bousquet (*Public*)

Pour en savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Parcours « Mer et rivières »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet : www.lyceedelamer.fr - www.portea.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.